

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013**

Délibération
n° 2013.10.187

**Zone industrielle de
NERSAC : cession de
terrain à la société JM
AUTO - Annulation de
la délibération n°206
du 18 octobre 2012**

LE DIX SEPT OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 octobre 2013**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Catherine DESCHAMPS à Patrick BOUTON, Jacques DUBREUIL à Jacques NOBLE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Catherine PEREZ à Frédéric SARDIN, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS

Excusé(s) représenté(s) :

Denis DOLIMONT par Maryse ROUX, Janine GUINANDIE par Victor KERRIGUY

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMADI, Zahra SEMANE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.10.187**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -
IMMOBILIER

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**ZONE INDUSTRIELLE DE NERSAC : CESSIION DE TERRAIN A LA SOCIETE JM AUTO -
ANNULATION DE LA DELIBERATION N°206 DU 18 OCTOBRE 2012**

Par délibération n°206 du 18 octobre 2012, le conseil communautaire a approuvé la cession à Monsieur APPERE, dans le cadre de son activité de garagiste sous l'enseigne JM AUTO sise route d'Angoulême à Linars, d'un terrain de 2 563 m² environ, cadastré AI704, dans la zone industrielle de Nersac, au prix total de 16 959,97 € TTC.

Depuis, la société a abandonné son projet, alors que l'acte de vente n'avait pas encore été signé. Il convient donc d'annuler la délibération précitée.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 26 septembre 2013,

Je vous propose :

D'ANNULER la délibération n°206 du 18 octobre 2012 approuvant la vente du terrain cadastré AI 704, situé dans la zone industrielle de Nersac, au prix de 16 959,97 € TTC, à M. APPERE.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

23 octobre 2013

Affiché le :

23 octobre 2013